

Lichen

Ecologie & Social en Bretagne
Ekologiezh ha sokial e Breizh

Numéro 1
Été 2006
2 euros



**L'ABUS
D'ÉNERGIE
NUIT
GRAVEMENT
À LA PLANÈTE...**

Le Lichen

Vous aimez sa couleur, sa structure. Il patine les murs de pierres, les arbres des villes et des campagnes, les rochers du bord de mer. C'est le Lichen. Vieux de quatre cents millions d'années, il est issu de la rencontre entre un champignon et une algue. Cette association lui permet de s'installer en pionnier sur des supports difficiles, de résister aux températures extrêmes. Utile pour se soigner, pour manger, pour se parfumer, pour mesurer la pollution de l'air, le Lichen présent dans les milieux les plus divers est notre emblème pour ce trimestriel du social et de l'écologie en Bretagne.

Cette publication, diffusée à l'aube de chaque saison, vous propose seize pages de débats, d'informations, de pratiques alternatives : Énergies, CPE, loi littoral, gestion des déchets, hôpital 2007, Agriculture, Rivières en rade, Beg lipouz, lutte contre l'excision au Mali... autant de sujets abordés dans ce premier numéro par des hommes et des femmes, syndicalistes, responsables associatifs, militant-es politiques.

Nous souhaitons une revue sans esprit partidaré dans laquelle s'expriment les plumes les plus diverses. Cette indépendance vous en déciderez par votre participation et votre soutien financier. Le challenge à relever : autant d'abonné-es que d'espèces de Lichen dont le nombre est estimé à 17000 ! Un Merci particulier à Lidwine, Présidente de l'association des Dessin'acteurs pour sa participation bénévole à l'illustration de ce premier numéro. A vous lire et vous rencontrer bientôt...

MICHEL ROLLAND

QUE FAIRE AVEC L'ARGENT PRÉVU POUR L'EPR?

ENTRETIEN AVEC MICHEL FRÉMONT, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ « LES 7 VENTS DU COTENTIN ».



UN COURANT ALTERNATIF POUR LE GRAND OUEST?

Remettre en cause la filière électronucléaire, c'est se faire taxer de « deux réveur » ou de « dangereux incantant... » La question des déchets, les risques inhérents à la filière sont parfois admis, le coût réel du kWh pris en compte la recherche financée par l'Etat est quelquefois entendu mais tout cela est finalement balayé à coup d'arguments économiques. En période de chômage de masse, la seule création d'emploi suffit à justifier un projet, aussi aberrant soit-il.

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif « Les 7 Vents du Cotentin » vient de réaliser une étude comparative (1) qui démontre, à somme égale, qu'il vaut mieux développer les économies d'énergie et les énergies renouvelables que construire un réacteur EPR. Qui plus est, l'emploi ne s'en portera pas plus mal.

Lichen : « 7 Vents du Cotentin » vient de réaliser une étude sur une production d'électricité alternative pour l'ouest de la France. Comment avez-vous procédé ?

Michel Frémont : Lorsque le Réseau Sortir du Nucléaire nous a confié la rédaction de cette étude, nous nous bien la

conviction que le résultat démentirait l'intérêt d'investir dans un courant alternatif, mais nous n'avions aucune idée de la différence que nous allions trouver. Dans un premier temps nous avons dressé un état des lieux énergétique des régions concernées (Haute et Basse Normandie, Bretagne, Pays de Loire) afin de déterminer les potentiels d'économie d'énergie et de productions renouvelables. Les 3 milliards d'euros étant destinés à la seule production d'électricité, c'est dans ce domaine que nous avons dégagé les potentiels locaux. L'étude des données nous a rapidement permis de dégager des cibles permettant d'atteindre des potentiels de production et d'économies d'électricité :

- la sobriété énergétique dans les secteurs résidentiels et tertiaire pour le chauffage et l'électricité spécifique.
- l'efficacité énergétique dans le secteur industriel.
- La substitution de l'électricité par d'autres sources d'énergie pour la production de chaleur.
- La production d'énergie renouvelable par le bois énergie, le biogaz, l'éolien, le solaire.

Lichen : Vous avez en fait évolué vers un système décentralisé...

MF : Nous avons en effet voulu sortir du modèle énergétique français au profit d'une approche en devenant « décentralisés ».

tralisation des compétences pour la gestion de l'énergie. Nous nous sommes vite rendu compte de la nécessité d'avoir des acteurs locaux motivés et moteurs pour faire avancer ces différentes politiques régionales énergétiques. D'où l'idée de proposer 50 Agences Locales d'Énergie en plus des 5 existantes qui auraient pour mission d'animer, de fédérer, de proposer, vérifier les résultats et de sensibiliser les différents acteurs dans ce domaine.

Lichen : Quelles sont vos propositions ?

MF : Chacune des 50 propositions a fait l'objet d'une étude fouillée permettant une budgétisation très précise ainsi qu'une évaluation précise de l'économie ou de la production d'énergie induite. Nous proposons une maîtrise de l'énergie dans les communes, une promotion de l'éclairage et de l'électroménager économe, une gestion des villes intelligentes, une promotion des méthodes de construction basse énergie par un soutien financier, une campagne de remplacement du chauffage électrique par des poêles à bois à granulés, des mesures pour favoriser la production d'eau chaude solaire, une valorisation du biogaz en cogénération, un financement des études sur le capital éolien, un financement de la recherche dans les filières innovantes.

Lichen : Finalement, estimez-vous avoir réussi votre démonstration ?

MF : Clairement oui. Notre étude montre qu'avec la somme prévue pour la construction de l'EPR, on obtient une capacité de réponse aux besoins électriques deux fois supérieure à celle de l'EPR (en ajoutant la production d'électricité à la consommation qui est évitée), avec de plus, un nombre d'emplois pérenne qui dépasse les 10 000 contre un effectif permanent de 250 à 300 pour l'EPR. Ces actions, si elles se concrétisent, engageront la Bretagne, la Haute et Basse-Normandie et le Pays-de-Loire sur la voie de la production énergétique plus compétitive, à la pointe de l'innovation, ces régions feraient un pas décisif en matière de performances économiques et d'amélioration des conditions sociales et de respect de l'environnement. Ventilé tournant en France, amorcé vers une politique de décroissance, les évolutions en matière de consommation et de production rendraient obsolètes les projets EPR et de ligne THT. À la place d'une seule dépense de 3 milliards d'euros (un chantier de quelques années qui ne changera pas la situation énergétique de la France) on pourrait changer d'avenir. Cette étude pourra être utilisée à des fins de sensibilisation ou

comme outil pour des scénarios énergétiques régionaux, au nom propre du réseau.

PROPOS RECUEILLIS PAR DANIEL SALMON

(1) « Un courant alternatif pour le Grand Ouest ou que faire avec l'argent prévu pour l'EPR en Haute et Basse-Normandie et en Bretagne » (MDE) et en Énergies Renouvelables (ENR) »

Les 7 Vents du Cotentin
Société Coopérative d'Intérêt Collectif, Présidente de CIEP (Comité de Loire des Énergies Renouvelables)
31 rue Gambetta
44300 COURMAYEUR
Tél: 02 53 19 00 10
Fax: 02 53 19 02 52
Gmail: [mailto:frémont@les7ventsdu-cotentin.org]

FOLLIENNES EN PAYS DE VILAINE: UN PROJET COOPÉRATIF

L'association EPV travaille depuis 3 ans à la création d'un parc éolien, coopératif et pédagogique.

Le but est d'aboutir à la création d'une coopérative, propriétaire et exploitante d'un parc éolien de plusieurs MW, en regroupant des centaines de financeurs ; la coopérative initiera, par le biais de son salarié, un travail de sensibilisation et de pédagogie sur les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables.

Quand les derniers obstacles seront levés, l'association se transformera en SCIC Sarl (société coopérative d'intérêt collectif), qui pourra associer au maximum 99 coopérateurs de diverses natures : salariés de l'entreprise, associations, entreprises et collectivités publiques. Ces divers actionnaires détiendront le capital de la Coopérative et se répartiront le pouvoir de décision indépendamment du montant de leurs parts. Pour permettre le financement du parc, cette SCIC émettra des « titres participatifs », sortes d'obligations qui seront souscrites par des centaines de petits porteurs, regroupés au sein d'une association qui leur permettra d'être représentés aux assemblées générales de la coopérative. Cela permettra à des personnes de revenus modestes de participer à cette entreprise. Les retombées financières locales seront beaucoup plus importantes que dans le cas des projets éoliens standards, grâce à la redistribution des dividendes aux multiples souscripteurs.

L'association travaille en parallèle à la création d'une « Maison des énergies » à Redon en partenariat avec le pays de Redon et Villedieu.

Contacts :
Eloïse en Pays de Villedieu
Présidente
Michel Lucherg
15 rue 35000 St-Hilaire
[mailto:michel.lucherg@wanadoo.fr]
« Animaparc »
Sébastien Meunier
Tél : 03 93 81 82 99
Portable : 06 82 11 04 66
[mailto:sebastien@animaparc.fr]

Site Internet :
[http://lesfolliennes.fr/epv/]

DÉJÀ PRÉSENT IL Y A 25ANS, DANS LE PROJET ALTER BRETON, L'ÉNERGIE DES VAGUES ET DES COURANTS MARINS REFAIT SURFACE CES DERNIÈRES ANNÉES. MAIS OÙ EN EST-ON VÉRITABLEMENT ? HAUDE LE GUÉN, CONSEILLÈRE RÉGIONALE DE BRETAGNE FAIT LE POINT.

LES HYDROLIENNES... UN PROJET VAGUE?



Ce peut lire aussi : « L'énergie de la mer : un gisement potentiel gigantesque et renouvelable ? » [http://www.brest-nouvel.net/article1034.html]

Quelques précisions tout d'abord. L'énergie marine provient de l'exploitation de l'énergie des courants marins, mais aussi celle de la houle, des vagues, éventuellement de l'énergie thermique marine. C'est une énergie intermittente mais prédictible. Ses difficultés techniques sont dues au milieu, notamment pour l'entretien. L'acceptabilité d'installations industrielles dans des zones littorales très fréquentées n'est pas un moindre problème. Inquietude du Comité régional de la pêche maritime en Bretagne en témoigne. Équivalent de l'éolienne en milieu marin, l'hydrolienne apporte un mode énergétique propre, renouvelable, silencieux et pratiquement invisible car pour l'essentiel sous-marin. Dans le monde entier des recherches s'effectuent et des installations voient le jour. Après trois ans d'expérimentation dans le détroit de Messine, la turbine Kobold est sur le point d'être reliée au réseau électrique italien (Enel). Ce type de turbine devrait bientôt être installé en Asie et permettre à des îles de mille habitants de devenir autosuffisantes. De même, la compagnie Ocean

Power Delivery basée à Edimbourg bénéficie du soutien du gouvernement britannique, a reçu une commande de 8 millions d'euros pour installer trois unités au Portugal. Ces installations permettront de générer de l'électricité pour plus de 1500 foyers. D'autre part, EDF, actionnaire majoritaire de Marine Current Turbine (société anglaise spécialisée dans l'énergie des courants marins) investit 3 millions d'euros dans un champ de prototypes de deux rotors fixés sur un pieu. Les pales s'orientent suivant le courant. Pour l'entretien, les rotors sont sortis au-dessus de la surface. Il y a donc un impact sur l'esthétique. Les études pour une éventuelle installation sur le site de Barleur se poursuivent.

Et en Bretagne ? Le pôle de compétence Mer s'est constitué dans la Région PACA et en Bretagne, où il rassemble 180 à 200 membres. Les projets déposés en Bretagne sont examinés par une quinzaine de personnes, dont une équipe sur les énergies renouvelables marines. Ce pôle en est à ses débuts. L'un des projets restés « à l'étape » est « Marinergie », il regroupe plusieurs organismes et industriels dont HydroHela. Ce projet consiste en un réseau de cinq turbines d'un diamètre de six mètres et d'une puissance unitaire de 200 kW, pour la démonstration. Ces turbines fixées au fond de Foucauld sont de sérieuses aventures, elles permettent une production régulière, la puissance sonore est inexistante et rien ne dérange le paysage. Un procédé original d'assemblage d'éoliennes et de panneaux photovoltaïques existe à Brest. Un prototype de ce montage appelé « Tour de l'énergie », fonctionne actuellement sur un bâtiment d'une usine agro-alimentaire en Belgique, dont il fournit l'électricité. Couplé à un organe d'exploitation de l'énergie de la houle, un tel générateur pourrait être installé sur une plate-forme en mer. Belle possibilité de production d'électricité décentralisée !

Un ensemble passionnant nécessite des actions et une volonté politique. Le Conseil régional suit ces projets très attentivement et se tient prêt à émettre des investissements.

HAUDE LE GUÉN
CONSEILLÈRE RÉGIONALE DE BRETAGNE

CONCLUSIONS DE L'ÉTUDE RÉALISÉE POUR LE RÉSEAU SORTIR DU NUCLEAIRE

Actions	Économies Prévisibles (M€)	Création en millions d'emplois	Emplois pérennes
Création et fonctionnement d'agences locales de l'énergie (ALE)		424	330
Maîtrise de l'électricité dans le résidentiel, tertiaire et industrie	7,27	1 034	60 + ALE
Énergies renouvelables (bois, solaire, éolien) et cogénération	15,33	1 478	10 250
Recherche et développement des filières renouvelables		309	Non évalué
Économies dans l'habitat privé	22,9	3 141	19 840
Projet EPR	12 à 15	3 000 à 3 500	200 à 300

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement cette étude sur le site du Réseau Sortir du Nucléaire : [http://www.sortirducléaire.org]

Le projet EPR complète jusqu'à 2300 personnes en phase de construction

Sur quinze ans, le moyenne annuelle est de 600 emplois créés. L'effectif permanent est de 300 à 500 emplois.

LA BRETAGNE, UNE FIGURE D'EXCEPTION DANS LE GRAND OUEST ?

LA BRETAGNE, UNE TERRE QUASI-VIERGE POUR LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ...

LA PRODUCTION NETTE D'ÉLECTRICITÉ EN BRETAGNE À ÊTRE DE 966 GWH EN 2003 (DONT 55% POUR L'USINE MARÉMOTRICE DE LA RANCE, 3% POUR L'ÉOLIEN) POUR UNE CONSOMMATION DE 18 345 GWH.

UNE PRODUCTION RÉGIONALE QUI REPRÉSENTE SEULEMENT 5,2% DE LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE BRETONNE.

TOUT EST À FAIRE, TOUT EST À CONSTRUIRE.

SOMMAIRE

À la une ÉNERGIE... p. 93

ITV de M. Frémont, Bureau « 7 vents du Cotentin » : l'énergie renouvelable en Bretagne... p. 9

NETJOURS... une

Une union pour défendre la loi Littoral... p. 9

ECO-CITOYENNERIE... p. 9

La gestion des déchets en Bretagne... p. 9

ITV de Ph de Pontual, « Sauvageur du Brocéliande »... p. 9

LE ZÉRO... p. 9

L'agriculture en Bretagne : un changement est nécessaire... p. 9

BRETAGNE OÙ L'ÉNERGIE... p. 9

Solidarité avec les femmes dans le monde... p. 9

CULTURE BRÛLÉE... p. 9

ITV de Lidwone, « Les Dessin-Auteurs »... p. 9

Tourisme des festivals de l'été en Bretagne... p. 9

Le CPE, le seul de tolérance sociale est accort... p. 9

La loi sur l'immigration de Sarkozy : espoir et craintes... p. 9

Big Lipist... p. 9

Pour une économie plurielle... p. 9

SAINT-ÉTIENNE... p. 9

Hépatite 2007 ? de l'hépatite public à la prostitution... p. 9

Les Années malades de la parole... p. 9

L'OURS... p. 9

« A la une » du média et « Com Lecteur »... p. 9

C'ÉTAIT DANS LA REVUE TERRE SAUVAGE...

L'état de la Nature en France

La revue Terre Sauvage publie dans son numéro de mai de plus quelques chiffres sur l'état de la nature en France. J'ai noté : 6,7% du territoire classé au titre de la directive « habitats » et 2,9% au titre de la directive « oiseaux ».

Individuellement, nous ne sommes pas plus mobilisés que le gouvernement : 8,6% adhérents pour 1000 habitants à une association de protection d'oiseaux contre 14 au Royaume Uni.

Site de Terre Sauvage : www.terre-sauvage.com

ÉTÉ 2004 : PARUTION DE DEUX RAPPORTS PARLEMENTAIRES : L'UN À L'ASSEMBLÉE, L'AUTRE AU SÉNAT. TOUTS DEUX ONT POUR OBJET LA LOI LITTORAL. TOUTS DEUX CONTIENNENT PLUSIEURS PROPOSITIONS VISANT À ASSOUPPLIR LA LOI. DEUX D'ENTRE ELLES, TOTALEMENT INACCEPTABLES, ILLUSTRENT LE TON GÉNÉRAL DE CES RAPPORTS...

UNE UNION D'ASSOCIATIONS POUR DÉFENDRE UN LITTORAL TRÈS MENACÉ

Le ton est donné : autoriser la construction en discontinu existante, permettre aux élus locaux de s'affranchir de la Loi Littoral en rédigeant un chapitre précisant les attentes précises à la préfecture, puis 5000 autres quelques semaines plus tard lors d'un rassemblement devant la préfecture de Kemper.

La menace se précise ! Des réunions publiques très suivies sont organisées dans plusieurs communes littorales. Un site internet est ouvert, d'autres associations rejoignent le collectif ainsi créé.

des amendements à la Loi Littoral sont déposés par les sénateurs ayant cosigné le rapport paru quelques mois plus tôt. Nous remettons immédiatement 1500 signatures de notre pétition à la préfecture, puis 5000 autres quelques semaines plus tard lors d'un rassemblement devant la préfecture de Kemper.

Restez vigilants ! Car, pour l'UADL, la Loi Littoral est une bonne loi qu'il convient de préserver et d'appliquer. Elle n'a pas entravé le développement des communes littorales, contrairement à ce que disent les médias régionaux.

de l'Aménagement du Territoire) en septembre 2005 mettant en garde les acteurs publics sur la nécessité de maîtriser la pression de l'urbanisme sur la frange côtière.

PHILIPPE DU MONTEIL, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION « SAUVÉGARDE DE BROCELIANDE »

En novembre 2003, le SMICTOM (Syndicat mixte intercommunal de traitement des ordures ménagères) du Centre-Ouest d'Ille-et-Vilaine a formulé auprès de la Préfecture, une demande d'autorisation d'exploiter un centre de stockage des déchets ménagers au lieu-dit « Point-Clos » sur la commune de Gaël.

En novembre 2003, le SMICTOM (Syndicat mixte intercommunal de traitement des ordures ménagères) du Centre-Ouest d'Ille-et-Vilaine a formulé auprès de la Préfecture, une demande d'autorisation d'exploiter un centre de stockage des déchets ménagers au lieu-dit « Point-Clos » sur la commune de Gaël.

GESTION DES ORDURES MÉNAGÈRES : L'AFFAIRE DES CITOYENS AUTANT QUE DES ÉLUS !

PROJET DE CENTRE DE STOCKAGE DES DÉCHETS EN BROCELIANDE : UNE LOGIQUE INDUSTRIELLE INCOMPATIBLE AVEC LA RÉDUCTION DES DÉCHETS À LA SOURCE

ENTRETIEN AVEC PHILIPPE DU MONTEIL, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION « SAUVÉGARDE DE BROCELIANDE »

AGENDA

10 mai à Rennes (35) : Dieu contre la Paine de Mort : rassemblement allégorique et spectaculaire.

21 mai à Lorient (56) dans le cadre du festival interculturel, l'association « Village solidaire 56 » propose de faire découvrir des initiatives solidaires et citoyennes de Bretagne et d'ailleurs.

21 mai à Constances (50) : Journées d'été des Verts

12 au 15 octobre à Rennes (35) : Viv'expo 2004, le nouveau salon citoyen en Bretagne.

Info : [redaction@lavoiesbrete.com]

TOUTE ACTIVITÉ GÈNÈRE DES DÉCHETS : DE MOINS EN MOINS BIODEGRADABLES, DE PLUS EN PLUS NOMBREUX, VOLUMINEUX, ET TOXIQUES. IL FAUT DES SOLUTIONS À LONG TERME !

Au-delà des risques sanitaires pour l'homme (épidémies), les déchets ont longtemps eu peu d'impact à long terme sur l'environnement, car essentiellement biodégradables. Mais depuis l'ère industrielle, les déchets le sont de moins en moins ! Ils posent des problèmes considérables aux collectivités locales qui, face à l'urgence et aux contraintes budgétaires, choisissent souvent des solutions à court terme : l'incinération ou l'enfouissement.

CATHERINE LE GUERNIC & RÉGINE FERON

Lichen : Le projet de centre de stockage des déchets ultimes de Point-Clos prévoit une zone de 7 ha au sein d'une décharge de 12,6 ha en tout. Gros projet... Philippe Du Montel : Si l'encre ce que je vois dans d'autres secteurs, ce projet est assez emblématique de la gestion actuelle des déchets.

Lichen : D'ôt l'importance de se sentir porté par une mobilisation citoyenne... Ph. D M : Oui. Parce que nos élus actuels n'ont pas une volonté de s'impliquer réellement. Dans d'autres régions, des élus proposent le compostage individuel, la paille embarquée...

Lichen : Que pensez-vous de la façon dont la décision de création de ce centre de stockage a été prise ? Ph. D M : Il y a un véritable problème de démocratie dans des structures telles que le SMICTOM. Tout se passe à huis-clos, au sein du bureau et autour du président en particulier. Quand le projet a été rendu public, tout était déjà bouclé. Il n'y avait eu aucune concertation en amont. Une des pressions-têtes du dossier de présentation était : « Les conditions géologiques sont réunies, dès lors que les acquisitions foncières ont été réalisées ». En gros, on nous ditait : « Puisque les terrains sont acquis, on peut y aller ! ». C'est

Nous avons gagné en crédibilité. La Préfecture nous consulte désormais, souhaite nous associer à la concertation... Lichen : Ou en est le projet ? Ph. D M : La mobilisation des associations a eu un effet positif : le projet a été retardé de plus de six ans. Nous avons mis le doigt sur des failles techniques du dossier, ce qui a obligé à la réalisation de nouvelles expertises sur les aspects économiques, sanitaires, géologiques. Nous avons eu un bon retour auprès des Verts et du PS local (même si la conseillère générale PS a fait connaître son avis favorable au projet lors de l'enquête publique).

PHOTOS BICENTENNAIRE PAR DOMINIQUE RIVARD



EXTINCTION PROGRAMMÉE DE LA BIODIVERSITÉ...

AGRICULTURES EN BRETAGNE : LA TRANSFORMATION NE SE FERA PAS TOUTE SEULE !

Au niveau national, sur 10 installés, 4 le sont en dehors du régime d'aides agricoles, et parmi les 6 qui sont aidés, 2 s'installent hors cadre familial. Ce qui veut dire que l'installation traditionnelle, revendiquée comme modèle unique, ne représente que 4 installations sur 10. L'admettre est douloureux pour certains, mais le nier n'est plus possible.

En Bretagne, plus de 400 personnes recherchent une exploitation pour s'installer, mais pas parmi les 220 exploitations à reprendre, qui ne correspondent ni à leurs envies, ni à leurs moyens financiers. Ils veulent trouver dans l'agriculture le moyen de mener un projet de vie, sans avoir à s'endetter de plusieurs centaines de milliers d'euros. Ce qui démontre assez que l'agriculture qui reste attractive n'est pas celle du modèle breton.

Certains tentent de distinguer une « agriculture professionnelle », présentée comme seule « sérieuse » et compétitive sur le plan économique, de « projets sociaux », prêts à payer pour occuper des bras.

Il est urgent de repenser l'agriculture des pays développés, de la France, et de la Bretagne, avec le souci de répondre aux attentes des peuples du monde. Hélas, les prémisses d'une prise de conscience générale et d'une reorientation des systèmes de production sont beaucoup trop limités pour qu'on puisse être optimiste.

Parce que les changements ne viendront pas du seul monde agricole, chaque citoyen, consommateur, contributeur doit assumer sa part de responsabilité dans cette entreprise collective de refondation de notre agriculture. C'est le but que nous souhaitons assigner à cette rubrique agricole :

- faire comprendre à chacun que l'agriculture est son affaire ;
- donner des clés pour analyser, comprendre, agir.

Régine Ferron

LE MODÈLE PRODUCTIVISTE BRETON A LONGTEMPS ASSURÉ SA SURVIE PAR LA NÉGATION DES AUTRES FORMES D'AGRICULTURE : L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE, LES SYSTÈMES HERBAGERS, LA VENTE DIRECTE, L'ACCUEIL SOCIAL... CELLES-CI ÉTAIENT SIMPLEMENT DÉNIGRÉES, MÉPRISÉES, MOQUÉES POUR MIEUX LES ÉTOUFFER.

AUJOURD'HUI, L'EXISTENCE D'AUTRES FORMES D'AGRICULTURE EST UN FAIT QUI S'IMPOSE PARTOUT, BRETAGNE Y COMPRIS.

Mais pour l'essentiel, la ligne de défense porte sur le thème : « il ne faut pas opposer les systèmes ». L'existence d'autres formes d'agriculture est admise (comme le nier plus longtemps), mais leur émergence pourrait se faire spontanément et harmonieusement, sans remettre en cause le secteur productiviste. Deuxes savent en apparence, mais destinés à masquer qu'une pratique tout est fait pour ne rien y changer. Nous devons être clairs : transformer l'agriculture en Bretagne ne peut se faire qu'en conquérant de l'espace au détriment du modèle productiviste. Il y a bien conflit, compétition, entre types d'agriculture et il apparaît aux citoyens et aux politiques de faire des choix. Des choix forcément conflictuels car la dynamique du productivisme nécessite toujours plus de concentration, toujours plus d'industrialisation, toujours plus de prétendre « modernisation ». Il ne peut admettre l'existence d'autres pratiques agricoles, même à un niveau bas mais en progression.

Oser le conflit

L'existence du modèle breton est tellement prégnante pour notre région qu'il est illusoire de vouloir le supplanter à court terme. Il est en revanche essentiel de permettre à d'autres formes d'agriculture de se développer, de conquérir progressivement un espace économique suffisant. Sans Exupéry le diable dit : « si tu défilas de moi, mon frère, bon de me laisser, tu m'entraînes ». Cela ne pourra pas se faire en refusant « d'opposer un système à un autre ». Il faudra oser le conflit pour imposer le droit à l'existence d'agriculture respectueuse de l'environnement, des territoires et des citoyens.

GILLES MARICHAL

ANIMATEUR DÉPARTEMENTAL COOPÉRATION INTERMUNICIPALE NATURELLE, AGRI- CULTURE ET PAYSANNE

Site internet : <http://www.civam-bretagne.org/>

LES CONFLITS EXISTENT AUJOURD'HUI

► quand une terre se libère, il y a conflit entre l'installation d'un jeune, de plus en plus souvent pour un projet original, et l'agrandissement des exploitations en place. Aujourd'hui, c'est celui-ci qui est favorisé.

► à production comparable, ceux qui ont des pratiques respectueuses de l'environnement (agriculteurs biologiques ou herbagers) perçoivent en contrepartie politiques plus sûres milliers d'euros de moins que les gros utilisateurs de mt. Ceux-ci opposent à une redistribution pourtant possible légitime.

► la simple existence d'une ferme bio est perçue par certains comme des terres « volées », surtout elles ne permettent plus les épandages de l'agriculture conventionnelle. L'accès à la terre ou la conversion est donc un parcours d'embûches.

► les pesticides d'insecticides à haute dose (et potentiellement OGM) veulent décourager ceux qui assurent les plus touchés par leurs abus, et donc plus prompts à se défendre : paysans soustraits des charges, agriculteurs.

► donner une place à tous les citoyens pour l'orientation de l'agriculture n'est pas admissible pour ceux qui fondent la vie de leur modèle sur le corporatisme. Ils souhaitent à confisquer tout pouvoir de décision ou d'information.

COMPRENDRE L'AGRICULTURE

BREVE HISTOIRE DE L'AGRICULTURE BRETONNE

SAUVONS LES SEMENCES PAYSANNES !

Premier Maillon de la chaîne alimentaire

En plus de l'énergie indispensable offerte par le soleil, c'est tout ce qu'il faut à nos paysans pour cultiver les plantes qui nous nourrissent. La terre, patrimoine collectif de l'humanité fut longtemps libre, comme l'accès à l'eau, aujourd'hui partout menacé par les appétits de nos multinationales ; quant aux semences, les tentatives pour en « marchandiser » l'usage ne datent pas d'aujourd'hui. Bien moins médiatisées que les risques liés aux OGM, mais précédant de la même logique, l'interdiction d'usage des semences paysannes est une atteinte non seulement au droit, mais surtout à ce devoir fondamental qui est celui de nos agriculteurs : produire et reproduire la vie.

La réglementation, telle qu'elle s'applique en France, interdit aux paysans d'échanger, de donner ou de diffuser leurs propres semences et plants. Il est urgent de changer cette réglementation qui détruit la biodiversité des espèces cultivées et concerte la production et la consommation autorisée de quelques variétés industrielles standard.

Pour sauver notre patrimoine collectif que sont les semences paysannes, des associations se sont organisées au sein du Réseau des Semences Paysannes.

JACQUES HERAUD

Vous pouvez signer la pétition « Sauver les semences paysannes » Réseau Semences Paysannes, Cazaillan 61450 Breton. Tél. 05 43 41 72 86 En savoir plus sur le site : www.semencespaysannes.org/

En 1850, LES RENDEMENTS CÉRÉALIERS ÉTAIENT DE 7 QUINTAUX LE HECTARE ; UN SIÈCLE PLUS TARD, ILS ATTEIGNENT 15 QUINTAUX. LES PROGRÈS DE LA PRODUCTION AGRICOLE NE DATENT DONC PAS DE LA FIN DU SIÈCLE DERNIER. CEUX-CI FURENT PARTICULIÈREMENT REMARQUABLES AU COURS DE LA 2ÈME MOITIÉ DU XXÈ SIÈCLE SOUS L'EFFET COMBINÉ DE L'AMÉLIORATION DES TECHNIQUES AGRICOLES ET DE POLITIQUES AGRICOLES FRANÇAISE ET EUROPÉENNE TRÈS VOLONTARISTES.

Les conséquences

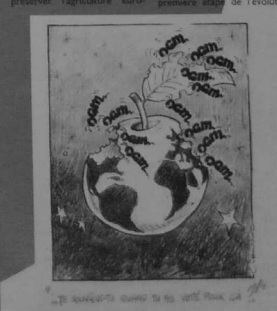
La surproduction : Les prix garantis encouragent les agriculteurs à produire sans limite. Fleuves de lait, montagnes de bœufs, il faut subventionner les exportations de nos excédents agricoles à bas prix sur le marché mondial. Mais les finances européennes ne suivent plus, et la PAC aligne progressivement les prix européens sur les prix mondiaux. La désertification des campagnes 60 encourageant l'agrandissement des structures. Les difficultés économiques accélèrent le processus de concentration des exploitations : en 1988 il y avait encore 92 000 exploitations en Bretagne ; en 2003, il en subsiste 44 000. Il disparaît 2000 exploitations chaque année en Bretagne. La destruction de l'environnement et des paysages. L'usage des engrais chimiques, et les importations d'azote alimentaire (soja) destinée aux élevages intensifs, provoquent la montée inexorable des taux de nitrates, tandis que l'exor du maïs s'accompagne d'un recours accru aux pesticides. Enfin les crises sanitaires à répétition sèment le doute chez les consommateurs.

Fortement contestée, l'agriculture productive aujourd'hui ne convainc plus.

Régine Ferron

Dans le prochain numéro, vous serez attachés à approfondir les questions soulevées. Nous vous invitons d'ores et déjà à nous faire part de vos avis questionnements que l'espace agricole qui constitue ces quelques pages démontre en ses échanges et de découvertes enthousiastes pour tous.

Pour approfondir : Bernard Luyon, La République, 14 décembre 2002, un point sur la Bretagne - P.L.R. 2004 - 291 p / Anne Perron, Le filon de la terre, Ed. La découverte, 2002-136 p



FEMMES DANS LE MONDE : EN AVANT TOUTES !

A RENNES, L'EMANCIPATION DES FEMMES EST LA PRIORITE DE LA POLITIQUE MUNICIPALE DE SOLIDARITE INTERNATIONALE. UNE CONVICTION PERSONNELLE, MAIS AUSSI LA VOLONTE DE METTRE EN OEUVRE LES PRINCIPES ENONCES DANS L'AGENDA 21. IL NE PEUT Y AVOIR DE DEVELOPPEMENT DURABLE SANS EMANCIPATION DES FEMMES. TOUT PROJET D'ECOLOGIE POLITIQUE SE DOIT D'INTÉGRER LE COMBAT DES FEMMES ET PAS SEULEMENT POUR UNE QUESTION DE DROIT.

Des grands textes internationaux font de l'égalité des sexes une question majeure. Charte des Nations Unies, Convention sur l'élimination des discriminations, Objectifs des Nations Unies pour le millénaire. "Il faut associer pleinement les femmes à la prise des décisions et à la réalisation d'activités allant dans le sens d'un développement durable", énonce l'Agenda 21. Dans les faits, un nombre croissant d'États mettent en œuvre des mesures destinées à répondre

aux besoins des filles et des femmes (santé, éducation), des besoins qui restent énormes, alors que l'aide de la communauté internationale s'avère très insuffisante (dans les années 90, les pays donateurs n'ont pas même versé la moitié des montants prévus).

Afghanistan, Niger, Mali... Des actions menées par et pour les femmes

Consciente que les collectivités locales des pays du Nord ont

un rôle important à jouer, la ville de Rennes a soutenu plusieurs projets dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la santé. Ainsi au Niger, où une formation visant à inciter les femmes à se présenter aux premières élections locales organisées dans le pays a été mise en place avec notre concours. En Afghanistan, la Ville s'est engagée en faveur d'un établissement scolaire situé dans la vallée du Panjhir ; le lycée de filles "Mabala" d'Hannaba. Aujourd'hui, le lycée fonctionne et ne peut accueillir que difficilement le millier d'élèves inscrites ! Ce projet a connu depuis des prolongements, comme la mise en place, au sein de l'établissement, d'un centre d'éducation à la santé.

Un Forum sur l'exécution au Pays Dogon

Dans le cadre de son jumelage-coopération avec le Cercle de Bandagara (Mali), la Ville de Rennes a financé la création d'un magasin de semences et intrants. Géré par une association féminine, ce projet permet aux femmes du Plateau d'accéder à une formation et à une activité génératrice de revenus. Dans cette même région, le 1^{er} forum de réflexion sur l'exécution a été organisé grâce à notre soutien. L'ensemble des participants (autorités administratives et coutumières, sociologues, exécutives, habitants-s-s du Plateau...) se sont déclarés prêts à mettre fin à cette pratique. Au Pays Dogon, un tabou est tombé.

S'attaquer aux causes structurelles de la pauvreté

Cependant la coopération décentralisée des collectivités et l'activité des associations ne permettent pas à eux seuls d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Il faudrait pour cela s'attaquer aux causes structurelles de la pauvreté et donc faire des choix à niveau international. L'Union Européenne doit mettre en cohérence sa politique commerciale extérieure et sa politique agricole commune avec la coopération au développement. Il faut remettre en cause le fonctionnement de nos sociétés de croissance aveugle et incalculable et mettre à la place de la compétition, la solidarité.

NICOLE KIL-NIELSEN
AGENTS AU PAYS DE RENNES
DEBOUTE A SA COORDONNÉE
INTERNATIONALE ET A LA SOLIDARITE
INTERNATIONALE

Pour vous informer sur les différentes actions menées par la Ville de Rennes en matière de coopération décentralisée et de solidarité internationale, contactez
Nicole Le Gall 02 23 62 13 76
ou par mail nle@gall@ville-rennes.fr



Nicole Kil-Nielsen (à droite) lors du Forum sur l'exécution qui s'est tenu au Mali en février dernier

LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ONT BIEN EU LIEU LE 3 MAI : LE DICTATEUR IDRISSI DEBY A ÉTÉ ELU LE 14 MAI DERNIER AVEC 77,53% DES VOIX.

Idriss Deby a donc été réélu. Le résultat des élections était donc assuré, malgré le boycott unanime des partis d'opposition et la foule quasi générale de la population. La communauté internationale s'est contentée pour sa large part « d'encourager » le Président Deby à ouvrir un dialogue national avec l'opposition. On est bien loin des revendications de la société

civile et des partis d'opposition qui demandent l'ouverture d'une consultation nationale avec l'ensemble de la classe politique, des mouvements politico-armés et de la société civile, et le démarrage d'une période de transition institutionnelle et politique. Déjà classé en tête des pays les plus corrompus au monde et parmi les derniers en terme d'indice de développement hu-

main (173^{ème} rang sur 176), le Tchad est en proie, depuis une dizaine d'années, à une dégradation de ses conditions socio-économiques, auxquelles son nouveau statut de producteur d'or noir n'a rien changé. Le récent amendement à la loi de distribution des revenus pétroliers, permettant à Idriss Deby de renforcer son armée avec des recettes destinées aux « secteurs prioritaires de déve-

TCHAD : CHRONIQUE D'UN CHAOS ANNONCÉ

loppement ». Fa illuêtre une fois de plus, au grand dam de la Banque mondiale. Le Tchad s'enfonce donc, lentement mais sûrement, dans un chaos généralisé, susceptible d'entraîner avec lui la sous-région : Darfour, Soudan et Centrafrique. L'évènement de ce théâtre régional risque de rapporter en grande partie du rapport de force entre les belligères en présence, mais aussi

compagnies pétrolières et stratégies de la diplomatie américaine, chinoise et saoudaise. Sans oublier la France qui protège Deby. La population tchadienne devra donc patienter encore avant de pouvoir maîtriser elle-même son destin...

GUILAUME OLIVIER
AGENCIEMENT BURNE (S)
Contact
Guil@burnevandano.fr

UN CRIME D'HONNEUR JUGÉ EN FRANCE

RENNES 17/01/06

L'écoulementisme est une analyse née dans les années 1970 à l'intersection des mouvements féministes et écologistes (et plus particulièrement de l'écologie profonde). Ce courant de pensée souligne que l'oppression de la nature (l'agression contre la Terre) et l'oppression des femmes (l'agression patriarcale), et plus généralement toutes les relations de domination, sont interconnectées.

Considérant l'actuelle crise environnementale globale comme résultat direct du modèle patriarcal, les écoulementistes visent à détruire la société patriarcale pour construire une société éco-féministe. Celle-ci reposerait sur un égal respect pour tous les êtres vivants, une organisation sociale matricarcale sans hiérarchies en petits éco-villages, etc...

TUDI KEMALGOEN
Pour aller plus loin :
<http://www.ecofem.org/>
Més (Paris), Siva (Vandana), L'écoulement, Paris, L'Harmattan, 1999 (1983 pour l'édition originale) en anglais.

ET PENDANT CE TEMPS EN COLOMBIE...



NE LES OUBLIONS PAS !

PATMAT AMIRALIEVA, 6 ANS, VIEND DU DAGHESTAN. ELLE EST RÉFUGIÉE CLANDESTINE À BREST, DEPUIS LE 4 AVRIL DERNIER. AUJOURD'HUI, LA FILLETTE VIT CACHÉE, SÉPARÉE DE SA MÈRE, ACCUEILLIE DANS DES FAMILLES BRESTOISES. UN "CHOIX" DIFFICILE POUR ÉVITER UNE EXPULSION VERS LEURS PAYS D'ORIGINE.

Patmat et sa mère Sakmat sont originaires de la république autonome du Daghestan, dans le Caucase, où elles vivaient sous la menace terrible d'un crime "d'honneur", pour la simple raison que Patmat est née hors mariage. Arrestés dans l'urgence, le 4 avril, les Verts du pays de Brest organisèrent une conférence de presse et écrivirent au préfet du Finistère en lui réclamant un "geste humanitaire". La fillette est alors mise en sécurité en accord avec la mère qui, du coup, n'a pu être expulsée vers l'Allemagne le 5 avril, comme le prévoyait un arrêté du préfet du Finistère.

Un marathon juridique à l'issue incertaine

Dans le même temps, Maître Rajou, avocat brestois, accepte de prendre en charge le dossier de Sakmat et Patmat. Il multiplie aussitôt les recours, d'abord auprès du tribunal administratif de Rennes, mais sans succès. La justice française assiste en effet que la reconduite à la frontière est prévue non à destination de la république du Daghestan mais de l'Allemagne (premier pays d'accueil dans l'Union européenne), sans prendre en compte que ce pays a déjà fait

savoir que la demande d'asile formulée en 2001 était refusée. L'avocat afin que Patmat, puisse recevoir, en raison de la situation exceptionnelle qui est la sienne, une assistance éducative et la protection de l'État français. Mais, le jeudi 20 avril, le juge des enfants rejette la demande d'assistance éducative qui aurait pu permettre à Patmat de sortir de sa cachette et de retrouver sa maman (deux mois séparés depuis début avril). Cependant tous les recours ne sont pas épuisés. Le tribunal administratif doit examiner le dossier sur le fond à une date qui n'est pas encore précisée. Une demande est toujours en cours pour obtenir le statut d'apatriée à Patmat, sans être civil au Daghestan car non déclarée, auprès de l'OFPRA, Office Français des Réfugiés et Apatriés. Mais toutes ces démarches risquent de prendre plusieurs semaines, voire mois.

Un comité de soutien élargi se mobilise

Dans la région brestoise, cette affaire soulève une grande émotion. L'indignation est grande devant l'intransigence de l'administration qui per-

sonne ne comprend. Des familles se proposent spontanément pour protéger la fillette. Le comité de soutien, qui regroupe nombre de parents d'élèves de l'école Jean Macé à Brest ou était scolarisée Patmat, mais aussi des associations comme Amnesty international, ou encore les Verts brestois, a recueilli en quelques jours 5 000 signatures de soutien et répondit aux sollicitations de la presse régionale et nationale, écrite et audiovisuelle, qui a bien relayé l'affaire. Le comité a écrit plusieurs courriers aux autorités, rencontré nombre d'élus locaux et nationaux, ouvert un blog (1), Lors d'un rassemblement de soutien à Patmat, à l'école Jean Macé, le jeudi 20 avril, une délégation s'est rendue à la sous-préfecture, toute proche, et a demandé un rendez-vous. Un spectacle de soutien, pour recueillir des fonds destinés à assurer la défense juridique, a été organisé à la rentrée des vacances scolaires de Pâques.

Quelle issue ?
Est-il humanitaire supportable de contraindre une petite fille de 6 ans à vivre ainsi longtemps dans la clandestinité ? Est-il humanitaire supportable de priver une mère de sa fille ? Est-il humanitaire supportable

de priver le risque de renvoyer cette femme et son enfant au Daghestan où, au pire, on prendra leur vie au nom de coutumes à cruauté, et au mieux elles devront vivre en parias et marginales ? Le préfet du Finistère peut-il bloquer la situation à tout moment en délivrant un sésame de séjour à ces deux personnes qui ne demandent qu'une chose désormais, c'est de pouvoir vivre, en paix et en sécurité, en France, dans cette partie de la Bretagne qui les a définitivement adoptés. Ce dossier « situationnel », cette situation « infernale et inhumaine » qui oblige une mère et son enfant à vivre séparément, ne doit pas faire oublier tous les autres cas ; il existe rien que dans le Finistère, 80 familles avec enfants ou couples, qui vivent dans l'attente d'une décision de l'administration les concernant, expulsables à tout moment.

CHRISTIAN BUCHER

<http://www.gouvernement-colombie.org/>

- Le président Álvaro Uribe a été réélu à la présidence le 28 mai 2006, dès le premier tour avec 52% des voix. Il était le favori.
- Aujourd'hui, le Président Uribe et son gouvernement continuent de prétendre pouvoir réduire la guérilla par la force et se targuent d'un plus large contrôle du territoire. Celui-ci est surtout dû à la stratégie des FARC qui se sont repliés dans leurs bastions d'où elles mènent une guerre de positions. Le gouvernement contrôle les villes, alors que les campagnes sont largement abandonnées aux paramilitaires et aux guérillas, d'essence rurale.
- La loi « Justice et Paix » a été promulguée en juillet 2005 par le Parlement à l'initiative du président Uribe. Elle est destinée à permettre la démolition et la réinsertion de tous les combattants illégaux « en pratique seulement des paramilitaires, puisque les FARC se refusent à désarmer. Les paramilitaires se voient offrir de nombreuses garanties et avantages pour désarmer (peine maximum de 8 ans de prison, milieu à la réinsertion...). Cette loi confie à une loi d'impunité qui permet aux paramilitaires de garder les immensités de terres conquises par la violence. Elle est à ce titre condamnée par les organisations internationales et colombiennes de droits de l'Homme, par des institutions de l'ONU et de l'UEA.
- Les forces de la gauche démocratique se sont présentées pour l'instant en ordre dispersé aux législatives de mars 2006 et aux présidentielles du 28 mai 2006. Ce qui les ont été de croire aux élections plutôt qu'à la lutte armée pour prendre le pouvoir.

Trois hommes :

- Lucho Garzon, personnalité de type « l'ultra », proche des Verts, candidat à la présidence en 2002 pour le Pôle Démocratique Indépendant (PDI), a été élu maire de Bogotá en 2003 et se tient en retrait, privilégiant l'administration de sa capitale avec deux thèmes centraux : la lutte contre la faim et la libération des otages.

- Antonio Navarro Wolff, le candidat à la présidence du PDI (qui est un parti) est un ex-guérillero du M-19, une ancienne guérilla convertie à la participation au jeu démocratique en 1997.

- Carlos Gaviria est le candidat du Front Social et Politique (qui est une coalition de mouvements sociaux). Il est soutenu par le petit Parti Communiste colombien. Quant au Partido Verde-Oxígeno, décapité par l'enlèvement d'Ingrid Betancourt, il a été privé de son existence légale par une mesure scolaire du Congrès en 2004 et ne pourra concourir avec ses faibles forces que s'il gagne le recours légal qu'il a déposé contre la mesure de 2004.

MICHEL ROLLAND

AVANT LA MONTÉE DU NIVEAU DES Océans, LES Dessin'Acteurs se mouillent pour sauver la planète !

INTERVIEW DU PRÉSIDENT DES Dessin'ACTEURS, DOMINIQUE Lidwine

Lois Briand - Lidwine, merci d'accepter cet entretien pour ce premier numéro de Lichen. Les Dessin'Acteurs de bandes dessinées est une association loi 1901 qui ressemble des dessinateurs. C'est une démarche singulière. Pourquoi ne dire comment est née l'association, qui elle rassemble ?

Dominique Lidwine - L'association a deux ans, elle est née sur mon initiative mais l'idée date de 1994, époque de la guerre de Yougoslavie. Il y avait un désarroi. On ne savait pas trop comment agir. Un journal est sorti autour de l'idée de la paix en Yougoslavie sur le thème "impuissants peut-être, indifférents jamais". La mise en place de l'association a été difficile car les dessinateurs sont déjà énormément sollicités par les ONG ou les associations et les dessinateurs. Une visibilité se met en place. Il y a eu des premières envoies. Souvent le public voit les dessinateurs comment à se répondre, nous sommes une trentaine à ce jour. Les dessinateurs respectent l'idée mais celle-ci échappe encore à beaucoup. Si on a un album qui sort prochainement en plus du travail militant, cela rassure les autres dessinateurs. L'association des Dessin'Acteurs est un outil établi dans un but humanitaire dessiner utile. Pour autant, l'association n'est pas prestataire de service. Elle met à la disposition des associations un réservoir de dessins.

LB - Comment le monde de la BD et les associations perçoivent ces actions ?

DL - L'idée est de faire la passerelle entre les associations et les dessinateurs. Une visibilité se met en place. Il y a eu des premières envoies. Souvent le public voit les dessinateurs comment à se répondre, nous sommes une trentaine à ce jour. Les dessinateurs respectent l'idée mais celle-ci échappe encore à beaucoup. Si on a un album qui sort prochainement en plus du travail militant, cela rassure les autres dessinateurs. L'association des Dessin'Acteurs est un outil établi dans un but humanitaire dessiner utile. Pour autant, l'association n'est pas prestataire de service. Elle met à la disposition des associations un réservoir de dessins.

LB - Les questions énergétiques, l'environnement, le réchauffement climatique, sont des thématiques très présentes dans vos dessins, pourquoi ?

DL - C'est très présent pour moi et l'association à cette fin. Récemment, j'ai relu un voyage tous frais payés à l'île Maurice car ça ne collait pas à mes idées (développement, lutte contre les avions gros porteurs).

les associations, cela leur permet de quitter leur bulle.

LB - Consomm'acteurs, dessin'acteurs, écologie, altermondialisme, y a-t-il une filiation ?

DL - Il y a une sensibilité au monde actuel, ce sont des sujets omniprésents dans l'actualité même si personnellement j'y suis plus sensible. Ce ne sont pas les thèmes officiels de l'association. Lidwine en tant qu'auteur peut travailler sur ces thèmes là, grâce à l'association. Sachant que les dessinateurs ont aussi leurs propres sources professionnelles.

LB - Comment le monde de la BD et les associations perçoivent ces actions ?

DL - L'idée est de faire la passerelle entre les associations et les dessinateurs. Une visibilité se met en place. Il y a eu des premières envoies. Souvent le public voit les dessinateurs comment à se répondre, nous sommes une trentaine à ce jour. Les dessinateurs respectent l'idée mais celle-ci échappe encore à beaucoup. Si on a un album qui sort prochainement en plus du travail militant, cela rassure les autres dessinateurs. L'association des Dessin'Acteurs est un outil établi dans un but humanitaire dessiner utile. Pour autant, l'association n'est pas prestataire de service. Elle met à la disposition des associations un réservoir de dessins.

LB - Les questions énergétiques, l'environnement, le réchauffement climatique, sont des thématiques très présentes dans vos dessins, pourquoi ?

DL - C'est très présent pour moi et l'association à cette fin. Récemment, j'ai relu un voyage tous frais payés à l'île Maurice car ça ne collait pas à mes idées (développement, lutte contre les avions gros porteurs).

LB - En Bretagne, que ce soit Plogoff ou Le Carnet, les luttes anti-nucléaires ont toujours été vives, cela explique-t-il ton attachement à la Bretagne ?

DL - Oui, il y a un terrain militant qui fait partie de mon attachement mais il n'y a pas vraiment de réponse, le hasard fait que je suis présent ici. Je suis actif de Bretagne. Les pieds dans la Bretagne et la tête dans l'univers. Si j'étais ailleurs, je ferais la même chose.

LB - On sent aussi une défiance vis-à-vis des États-Unis, Bush, c'est pas ton pote ?

DL - Ces Américainelli non, ce ne sont pas mes amis. Mais il y a le même genre de personnages qui se retrouvent dans tous les pays.

LB - Avec Esperanza ou l'association Ingalaï, les bretons mettent en place des filières du commerce équitable. Le café espagnol ça pourrait vous intéresser ?

DL - Oui, nous avons des projets en cours...

LB - Tu m'as parlé d'une nouvelle association Collo-Colporte, active notamment sur la question des otages, c'est quoi le principe ?

DL - Collo-Colporte a pour but de publier des lots d'affiches, destinés à être collés par leurs adhérents sur différents supports. À l'extérieur, sur des panneaux d'affichage, dans les rues, les festivals, les fairs, les lycées, les collèges, les écoles, les bibliothèques, les entreprises... ou bien tout simplement chez soi, afin de colporter et maintenir dans les consciences des informations ou des faits que l'on a parfois tendance à oublier; ne serait-ce que parce qu'ils commentent malheureusement à dater ! C'est encore plus grand public.



Culture

Wikipédia e brezhoneg

Startennek-tre eo diorudar an hollvezadur dioub wikipédia e brezhoneg. Ur 7.600 pennad brezhonek a gaver brezhonek, ar pezh a lak ar wikipédia en hon yezh da vezañ e tosek an 50 wikipédia gantañ dre an niver a pennadoù. Ur rummad pennadoù war tem an elto-gizh a zo o vezañ savet (gant pennadoù a bep seurt o vont sus al larvoud du pennad da Dour ha iderjod Breizh, o tremen dre Ar Re C'hlas pe Rannet Conan), hag e vije e'horren kendalourerien nevez evit e hinvikitaat c'hoazh.

Wikipédia en Breton se développe de façon très rapide, ayant atteint les 7.000 articles. De nombreux articles concernent l'écologie, qui ne demeurait qu'à être développée. Tous les contributeurs sont bienvenus.

Informations : [http://br.wikipedia.org]

La Bretagne lare à ses démons

Un mou dans la corde à nouer

On savait Bernadette Malgou étonnamment jeune d'esprit et très bonne communicante. La preuve, ces séries de publi-reportages financés par le contribuable et publiés par Ouest-France « La Bretagne face à ses démons ». L'article commence ainsi : « La Bretagne est vice-championne de France de la croissance. Bravo ! Elle est aussi sa tête pour la consommation d'alcool, de drogues chez les jeunes. C'est un problème. Parce qu'une sorte d'omerta est entretenue autour de cette réalité, les pouvoirs publics et votre journal ont engagé une campagne de sensibilisation. L'omerta brisée par Ouest-France et par la Préfecture de Région. Encore ! Il est vrai que Mme Malgou a une image toute particulière des jeunes : « Ces gens ingurgitent tout cela, se déshabillent, font partout... Il y a des occupements en plein air, des hurlements. On cesse tout ce qui se trouve sous la main (Sur les rassemblements de jeunes à Rennes - extrait du journal Le Monde) Heureusement les anges exterminateurs de la préfecture et leurs disciples de Ouest-France veillent. La jeunesse démocratique n'a plus qu'à rentrer dans le rang (d'ignons) ». JEAN MARIE GOATER

UN TOURNESOL QUI NE TOURNE PAS SEUL

Le prix Tournesol, décerné depuis 1997 à l'initiative des Verts lors du festival d'Argolenn à la bande dessinée "la plus école" de l'année, a distingué lors de l'édition 2006, Amicor. Chronique d'un crime secret (7 Choc Éditions). A travers quinze récits didactiques, alternant avec de la documentation, cet ouvrage collectif retrace un siècle de tragédies. Mais la forme n'est pas à la hauteur du fond (écrit), tant les talents des différents contributeurs sont inégaux (supplément).



CET ÉTÉ, TOURNEZ FESTIVALS!

MUSIQUES

- Rennes (35)**
Les Tumbales de la nuit
Du 4 au 9 juillet
Reno: 02 99 32 56 56
[www.silv.tumbales.fr]
- Saint-Brieuc (22)**
Les Nocturnes
Du 7 juillet au 25 août
Reno: 02 98 62 54 54
[www.saint-brieuc.fr]
- Carhaix (29)**
Les Voies Charriots
Du 20 au 23 juillet
[www.voiescharriots.com.fr]
- Yvernes (56)**
Jazz à Yvernes
Du 24 au 29 juillet
Reno: 02 97 01 02 44
[www.musiciens.fr/breizh/vernes]
- Lorient (56)**
Lorient Jazz
Du 28 juillet au 6 août
Reno: 02 97 21 24 29
[www.festivalorientjazz.com]
- Rennes (35)**
Reno Jazz
Du 3 au 5 août
[www.renojazz.org]

THÉÂTRE

- Rennes (35)**
Les Amateurs du Vain
Du 11 au 13 août
Reno: 02 99 54 01 11
[www.laoudennec.com]

PHOTOGRAPHIE

- La Gacilly (34)**
La Gacilly de l'ancien photo amateur à pro
Du 13 au 15 août
Du 19 au 20 août
[www.festivalphotogacilly.com]

"POUR L'EAU, SER L'EAU"

Opération Eau 2006. Rivière en route

Samedi 27 mai, milliers et milliers ont ramené l'eau dans la Rade de Brest et Landerneau. L'objectif ? Purifier la première des productions végétales de la terre qui sont à plus de 90% responsables de la pollution des mers. Nommées la "flottille de la Rade pour une Mer Propre", basées à Plougasnou-Daoulas, sont centaines d'associations de production de l'environnement et de consommateurs.

En effet, la rade est malade. Malade de son port de guerre qui largue ses tonnes d'antifouling au TBT, cette peinture interdite aux civils et uniquement utilisée pour les navires de guerre. Malade des effluents radioactifs, issus des tests nucléaires effectués dans la zone de l'Est. Malade de ses décharges de déchets nucléaires basés à l'Île Longue et dilués dans le "sacré défilant". Malade de ses avions agricoles et d'engrais, de ses tonnes de pesticides issus de l'agriculture industrielle. Sans compter les astronautes, les antibiotiques et les surplus des stations d'épuration urbaines pas toujours aux normes. Résultat : on ne compte plus le nombre de jours où les producteurs d'huîtres et de coquillages doivent cesser leur activité pour cause de contamination par des algues toxiques et où la pêche a pu être interdite.

Après une réunion "Cancer et Environnement" à Landerneau, la flottille a battu l'association de l'Éclaircissement à Plougasnou à l'aide d'une ancienne munition de Brest. A marée montante, place à la "massif" ! La flottille a pris la route de Landerneau où le port de "Nahou", un des derniers habitats d'Épaves, vise la limite entre eau douce et eau salée. L'été : repenser notre pollution qui vient de la terre. Arriver à 17h au sein des chais de marée et des accoréons. Repas des épaves, chants de marée, buissons et tout ce qui fait le charme des soirs de "massif" en Bretagne. L'objectif resté la "rade pour 2015. S'il le faut, en renouveau" Gilbert Barvoet

CPE : LE SEUIL DE TOLÉRANCE SOCIALE À LA FLEXIBILITÉ EST ATTEINT

Pourquoi ? Tout d'abord, il tenait de graver dans le droit l'un des sésames les plus profonds de notre pays, le chèque générationnel. Pour gérer la montée du chômage de masse depuis trente ans, la solution française a consisté à faire peser le fardeau sur les jeunes et les femmes. Le revenu de ceux qui avaient 30 ans dans les années 1970 n'était que de 15 % inférieur à celui de leurs aînés de 50 ans. Aujourd'hui, il est 40 % plus faible, comme si l'économie avait continué à produire de la richesse mais en privant les plus jeunes de leur part de la "gâteau".

PRIVÉS DE LEUR PART DU "GÂTEAU" :
Les femmes, de leur côté, subissent de plein fouet la précarité. Elles représentent 80 % des travailleurs pauvres, comme ces caissières ou femmes de ménage qui travaillent à mi-temps pour un demi-Smic. Et de manière générale, leur salaire est de plus de 20 % inférieur à celui d'un homme à qualification égale. Mais un contrat qui stipulerait que doteraient les femmes sont payées 20 % de moins mettrait tout le monde dans la rue. C'est exactement ce que le CPE a fait, officialisant le fait que les jeunes de moins de 26 ans n'avaient plus le droit au contrat à durée indéterminée, même s'ils cumulent déjà les stages et les CDD.

Deuxième raison - Le CPE risque d'aspérer dans la précarité les jeunes qui ne le sont pas encore. Pour s'insérer dans le monde du travail, les jeunes sont obligés d'accepter des sacrifices : des contrats précaires mal payés, et des postes qui ne correspondent pas à leur niveau de qualification. Ces deux réalités se conjuguent parfois (lorsqu'un jeune diplômé d'un master de lettres devient livreur de pizza pour six mois). Mais pas forcément. Lorsqu'un jeune diplômé d'une école de commerce accepte un emploi d'assistant commercial faute de mieux, ou quand un licencié en histoire devient facteur. La relative sécurité de l'emploi que procure le CDI est alors le dernier avantage que la société lui accorde et le dernier bénéfice qu'il peut tirer de sa formation. C'est le dernier atout des jeunes qualifiés que le CPE mettrait à mal.

Troisième - en faisant pire que le CDD et en inversant la charge de la preuve de la motivation du licenciement, le CPE allait au bout de l'impasse de la logique de flexibilisation du droit du travail. Depuis 30 ans, le législateur a créé les temps partiels, les contrats à durée déterminée, supprimé l'autorisation administrative de licenciement, favorisé l'embauche de l'intérim, etc. au nom du principe selon lequel un marché du travail plus souple crée plus

LE CPE EST PARVENU À SUSCITER LA MOBILISATION SOCIALE. LES PLUS IMPORTANTS DES TRENTE DERNIÈRES ANNÉES

d'emplois. Or, depuis 1974, nous sommes passés de 350 000 chômeurs en 1974 à près de 3 millions aujourd'hui. Pour les libéraux c'est parce que nous ne sommes pas encore allés assez loin dans la flexibilisation. Avec le CPE, il semble que l'on ait atteint le seuil de tolérance sociale à la flexibilité. Si c'est le cas, l'un des piliers du programme économique de la droite s'effondre. Ce qui ne redonne, en soi, aucun attrait à celui de la gauche.

Des mesures d'urgence sociale

Bien sûr, la gauche de gouvernement peut parler sur la rigueur qui veut que depuis 1978 aucune majorité n'ait été réalisée. Mais c'est bien à la hauteur des attentes qu'il s'agit de la hauteur des échanges que vont avoir dans les prochains mois les partis de gauche et les Verts. Les Verts viennent d'adopter leur programme économique et social. Ils proposent notamment deux mesures d'urgence à prendre dès 2007 pour commencer à redonner aux jeunes des raisons d'espérer. Les moins de 25 ans n'ont aujourd'hui pas droit au RMI. Comme ils ont souvent trop peu cotisé au régime d'assurance chômage faute d'avoir suffisamment travaillé, ils ne bénéficient d'aucun revenu et sont contraints d'accepter des contrats précaires à 400 euros par mois qui ne leur fournissent aucun avenir.

La création d'une allocation autonome pour les 18-25 ans est donc une nécessité absolue. Les minima sociaux ne représentent toujours que 0,9% du produit intérieur brut, et les entreprises ont reçu en 2005 environ 57 milliards d'euros d'aides sociales et fiscales diverses (1), ce qui ne semble choquer personne.

Deuxième mesure d'urgence, la création d'une prime salariale pour sortir de la pauvreté les 1,2 million de salariés, souvent des jeunes et des femmes, qui travaillent à des temps partiels au Smic horaire. Aujourd'hui un

salarié à mi-temps au Smic reçoit autour de 480 euros net quand le seuil de pauvreté est à 650 euros. Une prime salariale sur les premières heures du contrat de travail pour tous les contrats inférieurs ou égaux à un mi-temps permettrait, par exemple, d'élever la rémunération d'un contrat à mi-temps à 66 % du Smic. Ce système, qui ne pénalise pas les temps partiels choisis - souvent largement supérieurs au mi-temps - inciterait les employeurs à allonger la durée des contrats et donc à augmenter les rémunérations.

Une politique de conversion écologique et solidaire

Ces mesures d'urgence sociale ne sont pas en soi créatrices d'emploi. Il faut donc les assortir d'une politique de conversion écologique et solidaire de l'économie qui créera 200 000 emplois dans les énergies renouvelables (source Commission européenne), autant dans l'isolation des bâtiments (source SPD) et plus de 100 000 par l'extension de la réduction du temps de travail aux entreprises de moins de 30 salariés (source Insee). 500 000 emplois de non délocalisables auxquels pourraient s'ajouter des centaines de milliers d'emplois de proximité dans le cadre d'un plan de développement de l'économie sociale et solidaire. C'est bien en proposant une politique créatrice de sens et créatrice d'emplois que la gauche pourra reconquérir le cœur des électeurs. Les Verts sont prêts à en débattre dès aujourd'hui.

LOI CSEDA

Une loi xénophobe

La nouvelle loi sur l'immigration mobilise contre elle plus de 400 organisations associatives et partis politiques, dont Les Verts qui ont tous signé l'appel contre cette loi xénophobe au sein d'un collectif intitulé « Un(e)s contre une immigration jetable ». Samedi 14 mai défilèrent à Paris 35 000 personnes pour dire non à une loi qui assimile les étrangers à des travailleurs jetables et déshumanisés, en violant leur droit à une vie privée et familiale normale pourtant garanti par les textes européens, en organisant en tri sélectif des bons et des mauvais étudiants, en rendant suspect tout mariage mixte, en supprimant tout possibilité de régularisation après 10 ans de séjour en France, condamnant ainsi des milliers de sans papiers à le rester, en soumettant les étrangers au pouvoir toujours plus accru des préfectures, risquant ainsi la légalisation de l'arbitraire et de l'injustice. La loi a déjà été votée par l'Assemblée Nationale et passera devant le Sénat début juin.

MELANIE LE VERGER
ADJICANTE PRÉSIDENT DU GISTI
(Groupe d'information et de soutien des réfugiés)

Plus d'infos :
[http://www.gisti.org]
[http://www.gisti.org]
[http://www.gisti.org]

A CHAQUE SAISON, SA RECETTE MAISON

Achards de légumes
C'est une recette d'été qui marche toujours, soit en menu végétarien soit accompagnée d'une viande ou d'un poisson grillé.

INGRÉDIENTS (pour 4 personnes)
1 oignon jaune, 200g de carottes, 200g de chou blanc, 200g de haricots verts, 1 poireau rouge (facultatif), 10 à 25 g de gingembre frais de préférence (ou en poudre),ément oiseau (fruits secs), citron, curcuma.

- Couper les légumes en julienne assez gross (bâtonnets de 7 x 0,4cm)
- émincer les oignons
- Cuire les haricots verts à la vapeur et réserver
- Faire revenir 5 mn l'oignon et le chou dans l'huile de tournesol
- Ajouter les carottes et mélanger
- Ajouter le jus d'un citron
- Ajouter le curcuma pour colorer (1 cuillère à café rase)
- Ajouter 2 à 3 pinces à oiseau coupées en 4 selon la volonté de pimenter et le gingembre frais râpé
- Faire revenir 15 min à feu doux couvert
- Ajouter les haricots verts au dernier moment juste pour les réchauffer.

Servir avec du riz basmati ou mélange de 3 rices pour les végétariens. Ou/et ajouter un émincé de bœuf ou de volaille revenus dans un oignon et crème liquide parfumé au gingembre.

C'EST UNE RECETTE DE CATHÉRINE DE L'ARCHÈPE

PROPOSÉE PAR PASCALE LOUËT

Plus d'infos :
Espace d'Association alternative et solidaire, Cytosol, rue de la République, 107000 Montpellier
[http://www.cytosol.org]

L'ÉCOLOGIE LIBÉRALE

Les problèmes environnementaux préoccupent de plus en plus de citoyens, et c'est tant mieux. La prise de conscience de la grave dégradation de la planète se fait lentement, mais on note une réelle inquiétude grandissante sur « ce monde qu'on va laisser à nos enfants ».

Les initiatives commencent à fleurir et des citoyens convaincus se battent là où ils sont, pour agir sur la qualité de leur environnement immédiat. Je ne parle pas des « NIMBY » (not in my back yard - pas derrière chez moi), ceux qui veulent continuer leur mode de vie tel quel, même s'ils participent à l'épuisement de la planète et qui ne veulent pas des désagréments que ce dernier cause. Ils se mobilisent contre la construction d'un centre d'embaumement technique pour les dé-

chets si c'est dans leur commune, ils se battent pour la défense de la loi littoral si une maison en construction vient gâcher leur belle vue sur la mer... Heureusement, il y a des initiatives locales de production de l'énergie, de l'éducation à l'environnement. On voit même certaines personnalités médiatiquement connues profiter de leur notoriété pour alerter des dangers que nous encourons. Prenons par exemple Nicolas Huliot (j'aurais pu citer Jean-François Pelt, Jean-Louis Etienne...) qui a créé une fondation pour la nature et l'homme. On ne peut que se réjouir d'une telle initiative qui regroupe plusieurs actions au

tour de la protection de l'environnement. Si on regarde de plus près, toutes ces actions sont tournées vers l'éducation à l'environnement, l'apprentissage des « écogestes », l'organisation de l'école Nicolas Huliot à Brerélière dans le Morbihan pour accueillir des classes, la production d'émissions de sensibilisation sur les dangers encourus par la planète à cause de l'action des hommes. Tout ceci est très bien mais insuffisant. Le problème, c'est que ces initiatives, si bonnes soient-elles, ne font que la moitié du chemin : on éduque les personnes à mieux se comporter individuellement, mais il n'y a aucune incitation collective. Autrement dit, c'est là la dimension libérale du message : « si tu veux sauver la planète tu fais ça, mais si tu ne veux pas la sauver, eh bien tant pis ! Tu es libre de faire ce que tu veux ». Il n'est pas question d'imposer des devoirs et des

obligations qui s'appliquent à tous. Or c'est bien là qu'intervient la politique. La prise de conscience individuelle est indispensable mais elle doit nécessairement se prolonger dans la prise de décisions qui s'appliquent à tous. Le principe godaun-papier » ne l'imposera jamais spontanément ! Et c'est bien à travers un exemple comme celui-ci que l'on voit qu'un projet politique qui prend en compte prioritairement l'écologie et la protection de l'environnement ne peut être que de gauche. Seul un accompagnement des décisions par une réglementation coercitive peut arrêter la dérive actuelle. L'approche libérale est dangereuse, il suffit de voir ce que font les Etats-Unis d'Amérique ont tous le protocole de Kyoto pour s'en convaincre.

CHRISTIAN LE MOUËZ

PARTICIPER À FAIRE ÉMERGER ET À CRÉER DES RICHESSES... TELLE EST L'ACTION DU COLLECTIF DE KERFLÉAU

CRÉÉ EN JUIN 2005 À CAUDAN DANS LE MORBIHAN, LE COLLECTIF KERFLÉAU REUNIT QUATRE ASSOCIATIONS. SOIT PRÈS DE 40 PERSONNES. L'OBJECTIF ? FAIRE ÉMERGER AVANT TOUT LA RICHESSE HUMAINE ET METTRE L'ACTION ÉCONOMIQUE AU SERVICE DE L'HUMAIN.

Les associations « Résonances » pour l'accompagnement vers l'emploi de personnes vivant avec des maladies chroniques évolutives, dont le sida, l'hépatite C et d'autres maladies invalidantes, « EPICES » pour la promotion d'un Commerce Équitable et solidaire, « LES ARTS VIFS » pour l'organisation d'événements artistiques et culturels et soutien à la création et « QUATRE MATS DEVELOPPEMENT », organisme de formation de porteurs de projets de l'économie solidaire et du commerce équitable forment désormais le collectif Kerfléau. Quarante personnes composent ce collectif, avec une diversité d'âges, d'expériences, de domaines professionnels, de parcours de vie.

Un an après, l'écologie et le pragmatisme font bon ménage : un centre de ressources pour l'accompagnement à l'emploi, un atelier de correction de café équitable, un restaurant associatif, une première formation de porteurs de projets commerce équitable. En cours : la création d'un parcours pédagogique sur le commerce équitable et le développement durable.

Dix postes de travail ont été créés depuis le premier janvier 2006. Des salaires de 23 à 56 ans, du CAP au Master, du RMI à la fin des études universitaires, de « vrai » emplois, un cocktail social toujours étonnant. Et ce, grâce au soutien sans faille du programme « emploi » du Sudaction et une

bonne dose d'auto-financement. Aussi, un partenariat avec l'ASPIT du Pays de Lorient, propriétaire des lieux (un parc de 5 hectares, 2000m² de bâtiments, de salles de réunion et une salle de restauration peuvent accueillir 120 personnes), cinq minuses de la voie rapide, sorte Lanester) a permis de développer les échanges entre le Collectif et le tissu associatif local.

NATHALIE PIERRÉ
PRÉSIDENT DU COLLECTIF DE KERFLÉAU

Si vous voulez nous contacter, écrivez-nous à :
[http://www.kerfleau.org]



Banardière utilisée à la manifestation anti-CPE, le 28 mars 2006 à Rennes.

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : PROMOUVOIR UNE ÉCONOMIE PLURIELLE



Environ trois cent personnes ont pu faire un état des lieux, mesurer les effets et les limites des actions impulsées par Guy Hascot, secrétaire d'État à l'économie solidaire entre 2000 et 2002. Voici comment plusieurs conseils régionaux ont avancé dans une politique de soutien à cette économie (île de France, PACA, Pays de Loire). Le PCF et les Verts ont présenté les grands axes de leur programme.

BESOIN D'UNE « LOI CADRE »

Renforcer le rôle des chambres régionales de l'économie sociale
Pour Les Verts, un projet de loi-cadre est en cours d'élaboration. Cette loi vise notamment à soutenir le développement du secteur (coopératives, associations, mutuelles) qui ne dispose pas actuellement de moyens comme le secteur classique avec ses chambres consulaires (Chambres de Commerce et d'Industrie, Chambres de métiers, chambres d'agriculture) ou les CRESO (Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire) n'ont pas le statut consultatif ni les moyens qui vont avec l'intégration des objectifs, exemples de l'économie sociale et solidaire dans les

programmes scolaires, dans les cursus universitaires... le renforcement des programmes de recherche, la création de certifications en vue du développement du commerce équitable, le développement de l'épargne solidaire et des fonds de placement gérés selon les principes de l'investissement socialement responsable. Etc...

Identifier un nouveau type de contrat social

Quelques axes mis en avant par P. Vivernet : réorienter les politiques de production et de consommation sur de nouveaux indicateurs, accélérer et améliorer le mouvement ; ce consiste à avoir des entreprises plus responsables sur le plan social et environnemental, orienter les achats publics vers les entreprises qui respectent ces indicateurs (et donc à ce titre, les entreprises de l'économie sociale et solidaire sont bien placées !), réinventer des politiques de revenus : les inégalités constituent un problème de

TEL ÉTAIT LE TITRE DE LA CONVENTION NATIONALE ORGANISÉE PAR LES VERTS LE 4 FÉVRIER 2006 À NANTES. L'OBJECTIF ÉTAIT DE RÉUNIR LES RESEAUX, ACTEURS DE CE SECTEUR, MILITANTS ET ÉLUS VERTS MAIS AUSSI PS, PCF... POUR CO-CONSTRUIRE LES AXES D'UNE FUTURE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE À L'ÉCHELLE NATIONALE, DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS DE 2007.

justice sociale mais aussi un problème d'ordre public (cf. émeutes de novembre 2005). Il y a donc à identifier un nouveau type de contrat social, favoriser une véritable concertation, organiser une émulation coopérative organisée, avancer sur la question d'un nouveau statut d'entreprises comme « la société de partenariat » (cf. Lucien Pfeiffer et réflexions au sein de la Fondation pour le Progrès de l'Homme), élaborer une vraie politique monétaire européenne basée sur un euro au service du développement humain soutenable avec une banque centrale intégrant de nouveaux critères.

Tous deux soulignent que de telles ambitions supposent certes une « loi-cadre » pour l'économie sociale et solidaire mais aussi d'autres actions et positions aux différents échelons régionaux, nationaux, européens, mondiaux.

Patrick Vivernet, philosophe, auteur notamment de *Parousis ça se va pas plus mal* éditions Fayard 2005

Jean-Louis Laville, auteur notamment de *Action publique et économie solidaire* Éditions Éric 2005

La Convention nationale des Verts sur l'économie sociale et solidaire à Nantes a donné lieu à la production d'un DVD. Il est disponible auprès des Verts Pays de Loire, 13, rue Maurice Monner 44400 REZE Courriel : [lesvertspaysdeloire@wanadoo.fr] Tél. 02 51 70 20 81 Prix : 12 euros

GEDES 35 : QU'ES-CE QUE ?

Six associations dont les sièges sociaux sont à Rennes, l'Association rennaise des centres sociaux, le cercle Paul Bert, la Ligue de l'enseignement 35, l'AROEVEN, les Francas et l'OPAR, ont créé en février 2005 le premier groupement d'employeurs de l'économie sociale d'Ille et Vilaine). Un groupement d'employeur est une association « loi 1901 » qui permet aux personnes physiques ou aux personnes morales de se regrouper afin d'embaucher un ou plusieurs salariés en CDI, pour les mettre à disposition des membres du groupement. Le GEDES 35 a ainsi pour objectif de susciter et d'accompagner le développement du temps de travail partagé entre associations notamment sur l'ensemble du Pays de Rennes.

Bernard Mérand
Pour plus d'informations, contacter le GEDES 35 7 rue d'Espagne BP 20113 35203 Rennes Cedex 2 Tél. 02 99 51 44 39

PRÉSENTÉE LE 20 NOVEMBRE 2002 PAR JEAN FRANÇOIS MATTEI, LA RÉFORME DE L'HÔPITAL 2007 S'INSCRIT DANS LA SUITE LOGIQUE DE LA RÉFORME JUPPE DE DÉCEMBRE 1995 :

UN ALÈGÈREMENT DES CONTRAINTES EXTERIEURES AUX ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET LA MODERNISATION DE LA GESTION INTERNE DES HÔPITAUX PUBLICS.

La France consacre 9,5 % de son PIB à la santé, un des plus forts taux observés en Europe.

Les hôpitaux publics représentent 64,8 % de l'ensemble des lits d'hospitalisation. L'hospitalisation publique est l'établissement le plus important en médecine (79,3 % des lits) et en psychiatrie (68,3 %) qu'en chirurgie (46%) ou en obstétrique (59%). Les soins de longue durée implantés pour l'essentiel dans le secteur public assurent 92 % des soins dans ce domaine. (Dans les établissements privés, le nombre de lits pour soins de longue durée est très faible : 6 800 lits sur un ensemble de 81 600). L'hospitalisation publique a perdu, de 1991 à 1998, 35 352 lits, l'hospitalisation privée : 18 474.

Le financement : La Sécurité sociale finance 75,5 % de la dépenses courantes de soins et de biens médicaux. L'État et les collectivités locales interviennent pour 11,1% seulement. Les mutuelles financent 7,1 %, les assurances privées 2,0 %, les institutions de prévoyance 2,0 %, il reste aux ménages à financer par eux-mêmes 11,3 %.

En 1998, les Français ont dépensé 12 000 francs par habitant en soins et biens médicaux, 47,4 % des dépenses de consommation de biens et services médicaux sont consacrés aux soins hospitaliers, 27,0 % aux soins ambulatoires, 19,6 % aux médicaments et 6,0 % pour les autres biens médicaux et aux transports.

LA GRIPPE AVIAIRE N'Y VRAIMENT RIEN DE NOUVEAU ! MAIS LA VAGUE DE SOUCHES EXTRÊMEMENT PATHOGÈNES DE GRIPPE AVIAIRE QUI A DÉCIMÉ LA VOLAILLE ET TUÉ DES GENS À TRAVERS LA PLANÈTE CES DIX DERNIÈRES ANNÉES EST SANS PRÉCÉDENT, COMME L'EST L'INDUSTRIE MULTINATIONALE AVICOLE AUJOURD'HUI !

appelons d'abord à ceux qui l'ont oubliée ou qui ne l'ont jamais lue le sujet de la table de La Fontaine à laquelle nous avons emprunté ce titre. Les oiseaux sont malades de la peste, le lion, leur roi, en conclut à un chatiment divin, et chaque animal doit, en public, faire son examen de conscience pour qu'on sache qui est fautif. Il n'est bien sûr pas question de tenir rigueur au lion, à l'ours, ou au tigre de tout ce qu'ils ont pu devorer comme incultes ou bergers, mais quand vient le tour de l'âne qui avoue avoir tondé une infirme partie d'un champ appartenant à des moi-

nes, le coupable qui doit payer est tout de suite trouvé ! Moralité : « Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir » Dans la peste ou grippe aviaire qui nous préoccupe à l'heure actuelle, le rôle des pulvérisants est repris par les volailles en battue de l'agro-business et le rôle des misérables est tenu par les oiseaux

migrateurs ou les petits élevages biologiques ou fermiers. La grippe aviaire n'a vraiment rien de nouveau. Elle coexiste paisiblement avec les oiseaux sauvages, les élevages de volaille à petite échelle et les marchés de volaille vivante depuis des siècles. Mais la vague de souches extrêmement pathogènes de grippe aviaire qui a décimé la volaille et tué des gens à travers la planète ces dix dernières années est sans précédent, comme l'est l'industrie multinationale avicole aujourd'hui !

L'étude objective de la propagation du virus H5N1 montre

HÔPITAL 2007 ? DE L'HÔPITAL PUBLIC À LA PRIVATISATION...

sur l'évolution des recettes et non plus sur une estimation de dépenses. En dehors de la TZA, l'État versera aux hôpitaux une enveloppe de 200 milliards de francs en 2007, soit une augmentation de 10 % par rapport à 2006.

En 1995, Alain Juppé avait créé la notion d'« Objectif National de Dépenses de l'Assurance Maladie » (ONDAM) votée par le parlement, et permis la création des Agences Régionales d'Hospitalisations (ARH), dotées de super-préfectures sanitaires nommées par le gouvernement pour imposer des restructurations hospitalières. Parmi les objectifs de la réforme « Hôpital 2007 » : l'allègement des contraintes extérieures qui comprend notamment une relance de l'investissement, la tarification à l'activité TJA, la rénovation des modes d'achat des hôpitaux publics, le renforcement du rôle des Schémas Régionaux d'Organisation Sanitaire (SROS), l'ouverture au privé des groupements de coopération sanitaire (GCS).

La tarification à l'activité TJA L'une des principales conséquences du TJA est la mise en place de la « TZA » en remplacement de la « dotation globale de fonctionnement ». Avec la tarification à l'activité, la logique du financement des hôpitaux repose maintenant

Capacité d'accueil (nombre de lits) des établissements publics au 1er janvier de

	Bretagne	% Région/ France	
Établissements publics			
Cours séjour	8 107	8 091	5,3
Soins de suite	2 300	2 235	3,9
Établissements privés			
Cours séjour	3 238	3 205	4,0
Soins de suite	2 591	2 550	4,8
Psychiatrie (public et privé)	4 536	4 381	7,1

LES ANIMAUX MALADES DE LA PESTE

de la vache folle n'a pas été triée et il faut relire La Fontaine...

Continuons à regarder avec plaisir et sans arrière-pensée les oiseaux migrateurs qui passent sur nos côtes et dont les vols rythment les saisons. Les couples sont ailleurs...

Jean Claude Camilla

Pour un savoir efficace sur les oiseaux, consultez le site [www.grands.fr]

ÊTRE ÉCOLO
À LA MAISON, C'EST
JOINDRE LE GESTE
À LA PAROLE...

P'TITES RECETTES
ÉCOLOS À FAIRE
CHEZ SOI

Cet exercice simplissime consiste à remplacer les cotons à démaquiller (blanchis au chlore, parfois en fibres synthétiques et surtout jetables, donc polluants) par des « tites néponges ».

Les tites néponges

Achetez une éponge de travaux végétale, munissez-vous d'une planche à découper et d'un couteau à pain. Découpez la grosse éponge en une dizaine (voire plus) de tites néponges. Plongez les dans de l'eau bouillante une dizaine de minutes pour enlever le produit permettant de garder l'éponge humide dans son plastique. Vous pouvez aussi les passer à la machine à laver dans un sac à lessive. Une fois sèches, vous leur trouvez un beau bocal ou une jolie boîte pour les entreposer dans votre salle de bain. Important : chaque tite néponge est à usage unique jusqu'à son lavage !

Pour les laver, placez-les dans un petit sac ou une chaussette avec un nœud, et hop avec le linge ! Pour les délicat-es vous pouvez vous servir des éponges animales dites « naturelles » pêchées en Méditerranée et pour les paresseuses acheter 10, 15 ou 20 éponges à démaquiller.

Les lingettes lavables

Il faut juste savoir un peu coudre. Elle est adaptable pour les popotins des marmousets et autre lutinettes (mesures : pour le visage 10x15cm, pour bb 20x15cm).

Achetez du tissu au mètre (tissu éponge, coton, microfibre) ou bien recyclez un vêtement ou une serviette de toilette. Munissez-vous d'une paire de ciseau et découpez les carrés et/ou rectangles. Cousez ensemble en surfil (zig-zag serré) les morceaux deux à deux en variant les matières et les couleurs selon votre humeur. Si vous voulez des lingettes très chics, vous laissez deux centimètres d'ouverture, vous retournez le tissu et repiquez tout autour. Et voilà ! pour la suite c'est comme les tites néponges. On peut aussi combiner les 2 techniques (néponges et lingettes).

Pour les paresseu-ses – ou les super militant-es qui n'ont pas de temps pour ça, on peut aussi opter pour le tissu polaire (plastique recyclé !) qui ne s'effiloche pas ou encore en acheter toutes faites sur un site internet (type Laudamay, Maman Nature).

JEANNICK DELTOUR

Tirez du site Raffa'sblog, le grand ménage.
[http://raffa-over-blog.com]

Je m'abonne

Transmission (et suppléments) adressés par les Verts Bretagne

Abonnement individuel : 7 euros (4 numéros) / 7 euros
Abonnement de soutien : 12 euros par an

Les noms, prénoms et adresse de nos abonnés-e-s sont communiqués à nos services internes et aux organismes liés contractuellement, avec Vert, sauf opposition motivée. Dans ce cas, la communication sera limitée au service de l'abonnement. Les infos pourront être l'objet d'un droit d'accès et de rectification dans le cadre légal.

Nom Prénom
N° rue Ville
Code postal
Tél. Fax

Groupes à contacter avec votre règlement par chèque bancaire ou postal (exclusivement à Verts Bretagne, services abonnés, 100, rue de Gouadec - 21 000 Lorient).

Je choisis de m'abonner par prélèvement automatique
à hauteur de 7 euros par an.

L'ours

Rédaction : 2bis rue Emile Marsac-
che, 56400 Lorient.
Tél. 02 97 88 39 57 courriel
[redaction@lesverts-bretagne.org].
Internet [http://
www.lesverts-bretagne.org].

Directeur de publication : Michel
Roland ▲ Rédactrice en chef :
Christel Argibroselli ▲ Secrétaire de
rédaction, mise en page : CA ▲
Destin : Lidwine (Dessinateurs de
Bandes dessinées) ▲ Relecture : Marc
Boivin ▲ Imprimerie : Média Gra-
phic, Rennes ▲ Tirage : 3000 ex. ▲
Comité de rédaction : Jean Augereau,
Yannick Calvez, Jeannick
Deltour, Jean Marie Goater, Jacques
Hervou, Tudi Kernalegenn, Pascale
Logez, Bernard Mérand, Christian La
Moigne, Michel Roland, Daniel
Salmon. ▲ On est aussi rattaché à ce
numéro : Jean Pierre, Biogorne,
Gérard Burvon, Loïc Briand, Chris-
tiane Bucher, Jean Claude Comille,
Pascal Carfin, Régine Ferron, Maude
Le Guen, Catherine Le Guernec,
Anny Hache, Nicole Kuj-Nielsen,
Michel Leclercq, Gilles Marechal,
Guillaume Olivier, Nathalie Piorrec,
Dominique Ramard, Mélanie Le
Verger

À LIRE CET ÉTÉ

La Bretagne est-elle
une porcherie?
D' André OLLIVRO



Après les marées noires, les marées vertes : la Bretagne est-elle une poubelle ? Certes, la pollution de

l'eau par les nitrates est moins visible. Elle n'en est que plus insidieuse. « Haltes aux marées vertes ! » C'est le cri d'André Ollivro. Depuis qu'une drôle de salade a envahi les côtes bretonnes, il a enquêté sur ce désastre écologique. Comme le souligne Roger Giquel dans sa préface, l'eau pure est pourtant le premier sujet de préoccupation des Bretons. C'est bien l'élevage intensif des porcs qui est responsable de cette pollution. Un Breton pour trois cochons, telle est l'équation de l'absurdité. Mais à qui profite le crime ? Pas aux paysans endettés auprès de la banque « verte », mais à un lobby agro-alimentaire qui défie les lois et se moque bien, au-delà des effets visibles de cette pollution, de mettre en péril la santé de toute une population.

Documenté, argumenté, proposant des solutions, cet ouvrage démontre qu'il est faux de prétendre, malgré les plans « eau propre » qui se succèdent, que la situation s'améliore. Comme il est faux de prétendre qu'on ne peut rien faire. De plus en plus de paysans lucides et soucieux de leur environnement l'ont prouvé : ce sont les cochons qu'il faut mettre sur la paille. Pour qu'enfin, sous le lisier, on retrouve la plage.

« Grande gueule » du mouvement qui lutte pour une eau propre en Bretagne, André Ollivro a été un des créateurs de l'association « halte aux marées vertes » dont il a été le président jusqu'en 2006. Il se présente volontiers comme un occasionnel de la politique, proche des Verts, il a été leur candidat aux législatives, un intermittent du monde associatif et permanent de la citoyenneté active.

Illustrations Nord,
dessinateur, auteur de
L'année Sarko and Co
Éditions du Temps - 2006

Commandes :
Ecodif :
01 53 19 53 20
Courriel
[ecodif@lesverts.fr]

Le numéro 11 de la revue *Cosmopolitiques* dirigée par Dominique Boullier a pour thème Nord-Sud, nouveaux échanges, nouvelles frontières. On peut y lire des contributions passionnantes de Saïd Bouamama, de Jean Nke Ndihi (secrétaire exécutif de la Fédération des Partis Écologistes d'Afrique) ou encore de Marie-Hélène Aubert.

Le numéro 1260 (mars-avril 2006) de la revue *Hommes et migrations* est consacrée à la Bretagne, terre d'immigration. Ce dossier coordonné par Angéline Étienne et Pascale Petit-Sénéchal apporte des éclairages historiques sur l'émigration des Bretons en France et dans le reste du monde, mais aussi sur les parcours et l'intégration de populations migrantes arrivées dans la région plus récemment et de manière limitée. Comment les bretons, anciens migrants, acceptent-ils ces nouvelles populations ? Un numéro essentiel à l'heure de l'immigration « jetable ».

Nord-Sud :
nouveaux échanges,
nouvelles frontières



En librairie
Cosmopolitiques
Février-mars 2006,
Éditions Apogée
[www.cosmopolitiques.com]

hommes
migrations

Bretagne
Terre d'immigration



En librairie
[www.hommes-et-
migrations.fr]

Reagir

SAUVONS LES MÂLES !

Les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) sont insidieusement présents dans notre quotidien : gaz d'échappements, lessives, parfums, crèmes, insecticides, pesticides, savons...etc. Ces HAP auxquels nous sommes exposés en permanence agissent comme les œstrogènes des femmes.

Les conséquences sont connues et validées par de nombreuses études : baisse importante de la fertilité masculine, micro pénis, cancers des testicules en forte augmentation et transmission des anomalies à nos descendants. Aujourd'hui, il naît plus de filles que de garçons. Les HAP agissent sur l'organe reproducteur masculin comme le TBT (tri-butylétain) agit sur l'organe reproducteur des huîtres.

Ce constat impose à l'humanité d'agir pour sa survie. La bataille sur la directive européenne REACH allait dans ce sens. L'Europe ne résoudra pas tous nos problèmes. Les municipalités, les communautés d'agglomération ou de communes, les associations de consommateurs et chacun-e d'entre nous devront faire des choix. Les alternatives embrassent deux champs : lutte contre les pollutions de l'air et de l'eau et remplacement des produits de synthèse par des produits naturels. Sous cette rubrique, faites nous part de vos connaissances et dressons ensemble les propositions concrètes.

AR GWAZ

Pour joindre la rédaction:
redaction@lesverts-bretagne.org